

## Rotary Club de Virton – Appel à projets - Règlement

### **Préambule :**

« Lasolidaire » est une organisation du Rotary Club de Virton qui a pour objet d'associer les personnes à mobilité réduite aux plaisirs de la course nature et promouvoir la solidarité entre coureurs.

[www.rotary-virton.be](http://www.rotary-virton.be)

[www.lasolidaire.be](http://www.lasolidaire.be)

**Renseignements :** Laurent AUTHELET + 32 496 52 77 31

### **Qui :**

Cet appel à projets est ouvert à toute ASBL œuvrant pour l'accueil, la prise en charge, l'intégration, le soutien, l'épanouissement... des personnes à mobilité réduite.

### **Quoi :**

Le projet retenu recevra du Rotary Club de Virton une subvention de **6.000 €**.

Cette subvention n'est pas un don.

Elle doit contribuer à un investissement matériel en faveur des personnes à mobilité réduite.

Les critères d'appréciation prioritaires en sont :

- La durabilité
- La pluralité
- La possibilité d'implication active du Rotary Club de Virton
- Ne pas se rapporter à une action déjà en cours
- Ne pas se rapporter à l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment
- Le calendrier (voir ci-après)

### **Comment :**

Transmettre au secrétaire du Rotary Club de Viton un dossier complet et chiffré décrivant le projet et en quoi il correspond aux critères d'appréciation.

Adresse postale : DUSAUSOIT Pierre, 31 rue des Martyrs à 6760 VIRTON

Ou adresse mail : [dusausoit@hotmail.com](mailto:dusausoit@hotmail.com)

### **Quand :**

L'appel à projet est ouvert à partir du 01/09/2022.

Les dossiers devront être transmis au plus tard pour le 30/09/2022.

La proclamation du lauréat aura lieu lors de la soirée de la prochaine édition de **Lasolidaire, le 15/10/2022.**

Le projet devra être réalisé entre le 01/01 et le 30/05/2023.

Pour le 15/06/2023, le Rotary Club de Virton devra disposer de tous les éléments rapportant de la bonne fin du projet : photos, factures, paiements, etc...